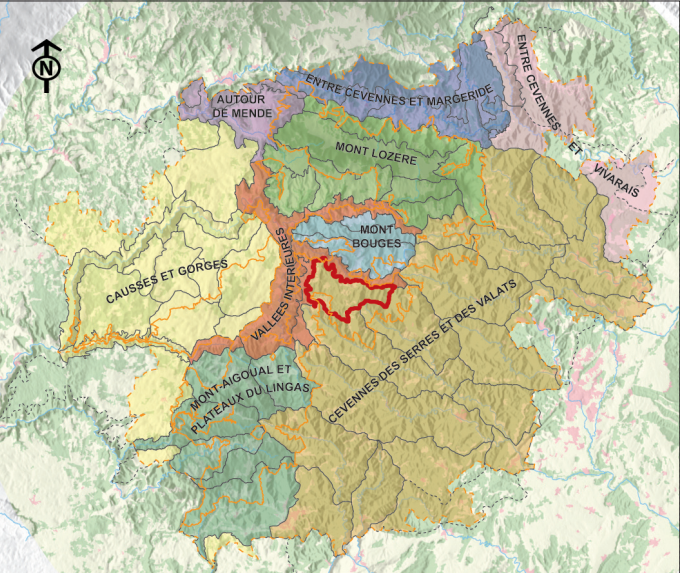




Situation de l'unité de paysage dans le Parc

Situation, échelle et limites de l'unité de paysage

Un plateau vallonné en transition entre les vallées cévenoles et les avant causses

L'unité de paysage de « la can de Barre et le plan de Fontmort » vient en continuité des petits plateaux d'avant-causse des cans Noire, de Tardonnenche, Ferrières et l'Hospitalet. Elle domine la vallée de la Mimente, et deux des grandes vallées cévenoles centrales des serres et des valats. Son réseau hydrographique s'écoule globalement vers la vallée de la Mimente. Essentiellement établie sur substrat schisteux, elle englobe toutefois un petit secteur de cousse dans sa partie occidentale, aux environs de la Cure.

L'unité de paysage se déploie sur près de 12 km d'est en ouest et sur environ 5 km dans sa plus grande largeur. Elle est clairement délimitée au nord par l'entaille de la vallée de la Mimente; au sud, par les grandes pentes qui descendent sur la Vallée Française et les vallées de Saint-Germain et de Saint-Martin.

La limite ouest de l'unité de paysage se situe au niveau de la rupture géologique entre le substrat schisteux de la can de Barre et la table calcaire des avant-causses (cans de l'Hospital et de Ferrières). Cette délimitation est par secteur plus une transition douce qu'une limite franche.

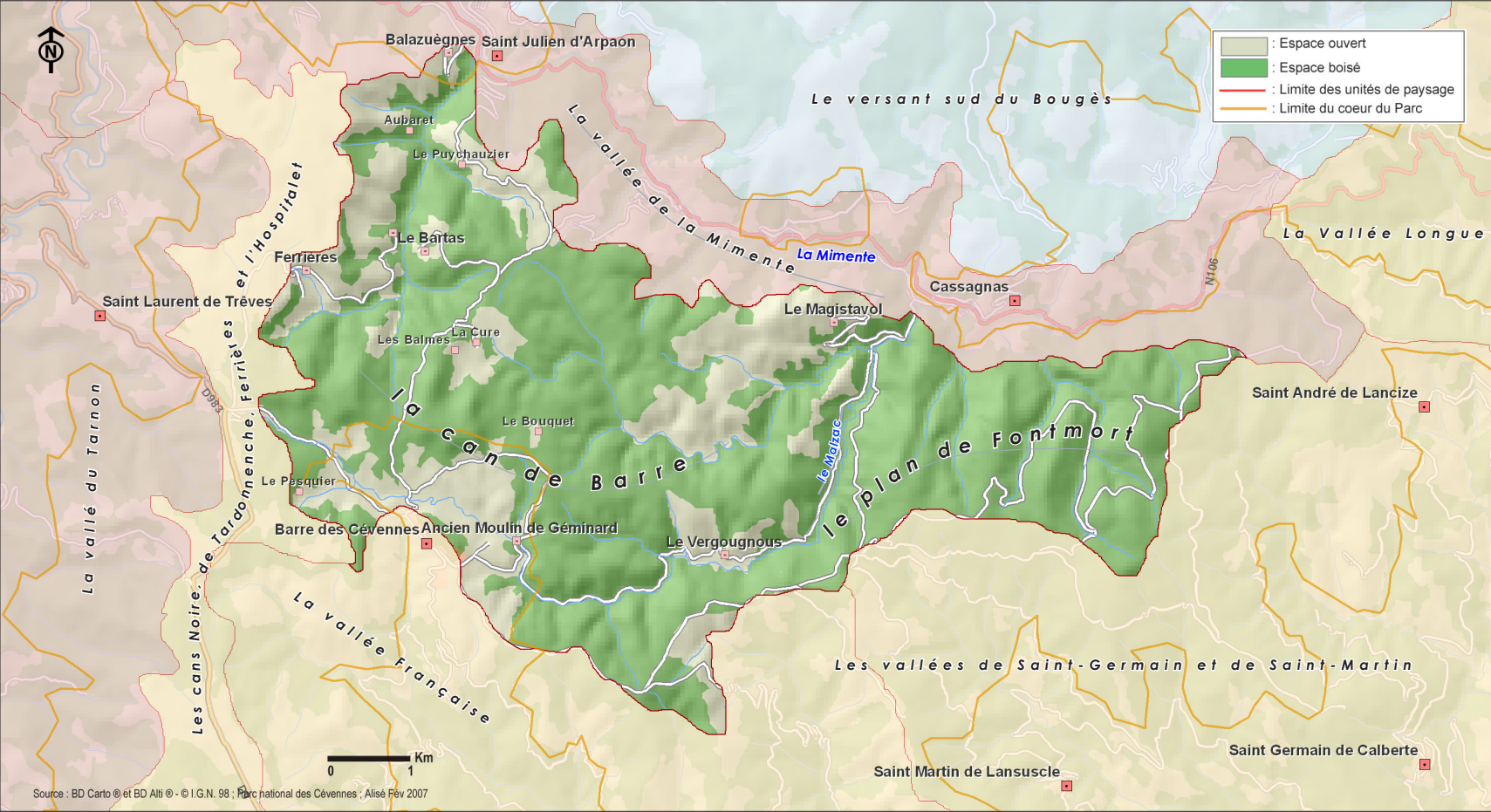
La presque totalité de l'unité de paysage est incluse dans le coeur du Parc. Les paysages agricoles des alentours de Barre-des-Cévennes font partie de l'aire optimale d'adhésion du Parc.

Communes, hameaux, écarts et mas concernés

- Saint-Laurent-de-Trèves
l'Aubaret, le Bosc, les Bouars, Ferrières, l'Oultre
- Barre-des-Cévennes
les Balmes, le Bartas, le Bouquet, la Cure, le Pesquier, le Vergougnous
- Cassagnas
le Magistavol, le Mas
- Saint-Germain-de-Calberte
- Saint-Julien-d'Arpaon
Balazuègues, le Puychauzier

Données générales

Superficie : 4 573 ha
Altitude maximale : 1 163 m
Altitude minimale : 632 m



Carte générale de l'unité de paysage de la can de Barre et du plan de Fontmort - Echelle 1 /80 000ème

Caractères - Cadre naturel et occupation du sol

La can de Barre et le plan de Fontmort, deux types d'organisation du relief

L'organisation complexe de la topographie de l'unité laisse apparaître deux familles de reliefs qui se trouvent de part et d'autre du profond valat du ruisseau de Malzac. A l'ouest, sur la can de Barre, les reliefs sont globalement orientés est-ouest. Ils présentent des dénivelés peu importants et des pentes douces. C'est dans ce contexte favorable que sont implantés les sites bâtis entourés des espaces cultivés. Les pentes rocailleuses et sèches sont pâturées par les ovins.

A l'est, sur le plan de Fontmort, le relief est plus marqué, plus proche de la configuration des vallats cévenols. Les crêtes culminent entre 1000 et 1150 mètres d'altitude et donnent, avec une intense couverture boisée, un caractère de moyenne montagne à cette partie de l'unité.

Des ruisseaux qui ont creusé des vallées plus ou moins favorables à l'implantation humaine

De nombreux ruisseaux irriguent le plateau. Ils s'écoulent vers le nord-est où ils vont alimenter la Mimente qui borde l'unité par le nord.

Ces cours d'eau ont creusé des vallées de plus en plus encaissées au fur et à mesure qu'elles progressent vers l'est diminuant d'autant les unités de vie. Les hameaux sont isolés au sein d'espaces ouverts qui se réduisent rapidement au profit des boisements.

Un ensemble à dominante boisée

La couverture boisée est l'occupation du sol dominante de la can de Barre et du plan de Fontmort. Elle couvre près de 70% des terres avec une intensité particulière à l'extrémité est où se trouve la forêt domaniale de Fontmort. Cette dernière est à dominante feuillue et abrite notamment de belles fûtaies de hêtres.

La partie ouest est occupée par des forêts privées principalement plantées de pins noirs dont une grande partie en reboisement «en plein» qui lui donne un aspect monotone sans grand intérêt paysager.

Dans les étages les plus bas, en deçà de 900 mètres d'altitude, sont visibles de remarquables sujets, reliques de très anciennes châtaigneraies.

Des écrans visuels essentiellement formés par le relief et qui s'accroissent avec l'évolution des surfaces boisées

L'orientation est difficile au sein de l'unité dont l'appréhension générale est rendue délicate par la présence du relief et d'une couverture boisée dense. De plus, la circulation au sein du plateau est limitée à quelques axes suivant les vallées principales orientées nord-est/sud-est et des voies sans issue au bout desquelles se trouvent les hameaux et villages.

Sur la can de Barre, des paysages de prairies qui alternent avec les zones boisées

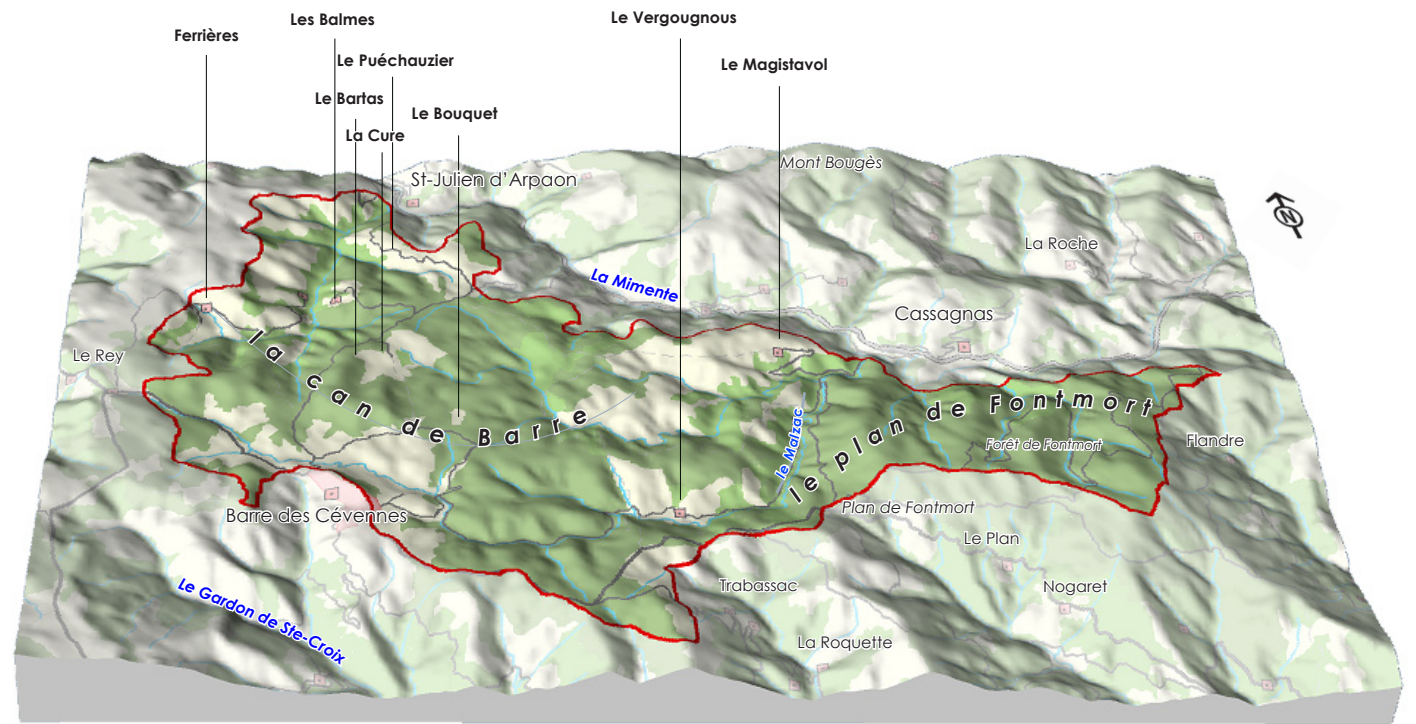
Dans le vallon du Malzac et en bordure ouest de l'unité paysagère se trouvent de vastes espaces ondoissants couverts de prairies et de cultures. Les haies, les arbres isolés ainsi que ceux formant la ripisylve forment des repères visuels.



Paysages de petits valats schisteux très encaissés et grand couvert forestier de résineux sur le plan de Fontmort



Paysages ouverts par une mosaïque de cultures sur la can de Barre aux environs de Ferrières



Le Castellat, un relief pittoresque en signal dans les paysages de la can de Barre, en arrivant depuis les avants-causses

De remarquables ouvertures visuelles depuis les bordures nord et sud du plateau

Alors que la plupart des points de vue internes au plateau sont situés dans les espaces de pâture de la moitié ouest de l'unité, de larges panoramas s'ouvrent depuis ses rebords sur les reliefs environnants. Au nord, la vue plonge vers la vallée de la Mimente et s'arrête sur le flanc du Bougès.

Les routes qui suivent le rebord sud du plateau, et en particulier la RD13, offrent de longues séquences visuelles sur les Cévennes.



Des vues internes de plus en plus limitées par la diminution des espaces ouverts (forêt de résineux dans un vallon de la Can de Barre)



Vaste paysage de landes sur une crête du rebord de la can de Barre, un grand panorama ouvert sur les Cévennes (vue depuis la RD13)

Caractères - Paysage bâti

Sites bâtis
Un habitat rare et disséminé, des hameaux au bâti bien groupé réparti en position d'abri dans les valats et aux points d'accès de la can de Barre

Au col du Rey, demeure une ancienne ferme fortifiée qui fut un péage sur la draille de la Margeride, ancienne voie de communication entre Volques du sud et Gabales du nord. Depuis ce col jusqu'à la vallée de la Mimente, le ruisseau de Malzac structure l'organisation de l'occupation humaine dans la partie centrale de cet ensemble fortement boisé. L'implantation des hameaux dans le quart nord-ouest s'organise suivant le ruisseau de Cor, également affluent de la Mimente.

Le ruisseau de Malzac contourne par le nord l'éminence de la barre rocheuse calcaire, le Castellas, siège d'une tour carrée citée dès 1050, dominant le village de Barre des Cévennes qui est installé sur le versant sud et tourné vers la vallée Française. S'encaissant rapidement, son lit retrouve la base du schiste métamorphique dès les moulins de Géminard et de Quet installés chacun sur un versant à l'élargissement d'une vallée affluente. Plus à l'aval, l'élargissement de la vallée a permis sur un petit replat l'implantation du hameau du Vergougous qui développe un terroir de pâture descendant doucement jusqu'au ruisseau. La roche schisteuse immédiatement au-dessus du hameau a limité toute extension des cultures.

Quelques hameaux implantés sur les pentes d'adret des valats du nord de la can de Barre

Au contact avec la vallée de la Mimente, le ruisseau du Rieutort, affluent de celui de Malzac, a modelé une forte croupe où le hameau du Magistavols a été construit en partie haute. En versant sud surplombant la vallée du Rieutort, le bâti est protégé du vent du nord, mais les pâtures occupent la croupe et s'étagent progressivement au nord offrant un panorama vaste sur la vallée de la Mimente.

Au nord-ouest, en contre-bas de la can de Ferrières, le hameau de Ferrières, tout de calcaire et de grès, s'accroche au versant sud abrupt du ruisseau de Cor. Presque en vis à vis, le hameau de l'Oultr recherche une exposition est. À l'aval, les hameaux du Bosc et des Bouars, construits en schiste, s'exposent à l'est pour suivre la vallée qui s'oriente alors nord-sud. Avec la ferme du Bartas, située sur l'autre versant, ils sont implantés à mi-pente. Seul le hameau de Puychauzier se situe juste au début de la rupture de pente du plateau en exposition sud-est.



Hameau du Vergougous et ses prairies en pente sur l'adret du valat du ruisseau du Malzac

L'organisation du bâti recherche systématiquement une orientation au sud et s'implante en règle générale sur un replat à mi-versant à l'abri du vent. Lorsque le relief le permet, l'implantation du bâti se rapproche du lit du ruisseau mais conserve un terroir cultivé bien identifié entre hameau et cours d'eau. Si les moulins ont été construits en bordure immédiate de rivière, les parties liées à l'habitation et à l'exploitation se situent plus en hauteur dans la pente à l'abri de la montée des eaux.

L'insertion des bâtiments d'élevage contemporains
Le dynamisme de l'élevage de bovins a entraîné, durant les dernières décennies, la construction de bâtiments d'étables et de stockage pour chacune des exploitations agricoles de la can de Barre.

Si, à la ferme de Saint Pierre comme au hameau du Magistavols, ces bâtiments nouveaux se situent à l'écart du bâti, à l'Oultr ou au Bartas ceux-ci viennent en continuité immédiate du bâti traditionnel. Malgré une implantation raisonnée suivant les lignes directrices du relief et des constructions préexistantes, le rapport d'échelle entre habitat et bâtiments agricoles provoque un déséquilibre et fait disparaître les caractéristiques du site.

Les bâtiments d'élevage en bardage d'acier prélaqué s'inscrivent toutefois sans trop de heurt dans la palette de coloris du grand paysage.

Le mode d'implantation et d'articulation des constructions dans la pente des versants, le rapport des dimensions des volumes et la pente des toitures sont les caractéristiques principales qui réalisent une insertion dans les sites d'implantation des hameaux et des fermes.



Vue générale sur l'Oultr et ses bâtiments d'exploitation agricole, un mode d'implantation et des coloris qui permettent une l'insertion correcte dans le site



Ferrières, un hameau niché sous les escarpements du rebord du plateau d'avant-causse, un point de liaison entre les terres de la can de Ferrières et celles de la can de Barre, un bâti groupé dominant le terroir du petit vallon de Cor



Le Bosc, bâti groupé installé sur un revers d'adret du valat du ruisseau des Auglanières, au nord-ouest de la can de Barre



L'Oultr, des bâtiments d'exploitation agricole implantés en continuité du bâti ancien, un rapport d'échelle qui vient totalement détruire les caractéristiques du site bâti initial,

Caractères - Paysage bâti

Architecture

Une organisation du bâti étroitement liée à la pente

Malgré la diversité des sites d'habitat et de la nature de roche suivant la position dans la vallée, les volumes restent homogènes et unitaires.

Les bâtiments sont construits sur un plan rectangulaire à deux niveaux, voire trois lorsque la pente l'impose. Classiquement, l'habitat des animaux se situe au rez-de-chaussée, l'habitation à l'étage. La grande longueur du bâtiment s'accroche au versant en suivant le sens de la pente pour les plus anciens.

Lorsque le relief le permet, à partir du XVIII^e siècle, la façade principale s'aligne parallèlement aux courbes de niveaux offrant une luminosité plus grande aux pièces d'habitation. Les parties plus anciennes sont dédiées alors aux usages de l'exploitation agricole induisant des bâtiments en L.

Des constructions en schiste à l'exception de celles situées en bordure des avants-causses

La maçonnerie est constituée de pierres de schiste, à l'exception des hameaux, tel Ferrières, à proximité du rebord des petits causses où le calcaire prédomine. En exposition sud ou ouest, les murs de façades ou les pignons sont généralement enduits d'une teinte homogène. Ainsi le front du hameau du Vergounous, caractérisé par un bâtiment à trois niveaux flanqué de deux tours pigeonniers lui conférant un aspect de maison forte, présente une grande unité. Par contre dans le hameau de Magistavols, les murs de schiste dominant et les rares enduits entament l'authenticité des bâtiments.

Les ouvertures sont toujours plus hautes que larges et la taille varie suivant l'exposition. La majorité des toits sont couverts en lauzes de schiste avec une pente variant de 70 à 100 %. La couverture possède deux versants. Cependant, les bâtiments plus importants ou en équerre présentent des croupes en pignon.

Patrimoine

La présence de menhirs au plan de Fontmort, à proximité du Mont Mars, mais aussi plus à l'ouest à Serre Long en bordure des versants sud vers la vallée Française, témoigne d'une occupation humaine dès l'époque Néolithique.

Les valats habités de la can de Barre offrent de beaux exemples de bâtiments ruraux anciens, maisons d'habitation, remises, moulins et d'autres petits éléments de patrimoine utilitaire.

Au lieu-dit Plan de Fontmort demeure le monument érigé en 1887 pour le centenaire de l'Edit de tolérance, pour la paix religieuse et à la mémoire des martyrs huguenots.



Menhir au Serre Long, Fontmort



Le moulin de Quet en cours de restauration



Petit pont sur le Malzac au Vergounous



Bâti groupé et tour pigeonnier du hameau de Vergounous



Architecture de schiste, le Mas, hameau du Magistavols.



Remise et bâtiments d'habitation étagés sur la pente - le Magistavol

Dynamiques d'évolution du paysage

La fermeture des milieux

Un net recul de la démographie sur la can de Barre et le plan de Fontmort

L'essentiel de l'habitat se trouve sur la commune de Barre des Cévennes qui connaît toutefois une forte baisse du nombre de ses habitants. L'habitat permanent est très limité dans le reste du territoire.

Un territoire témoin de l'évolution de l'agriculture

Les sols généralement pentus et pauvres du plateau ont privilégié le développement de l'élevage ovin. Celui-ci a connu son apogée avec l'accueil, le temps d'une étape, des troupeaux transhumants venus des «basses terres» gardoises via la draille du Gévaudan jusqu'au milieu du XIX^e siècle. La can de Barre et le plan de Fontmort reçoivent encore aujourd'hui des troupeaux transhumants, mais en nombre restreint, qui participent au maintien des espaces ouverts du plateau avec les troupeaux locaux. Cependant ces derniers sont également de moins en moins nombreux et la taille des exploitations reste modeste. Ainsi, la surface agricole utilisée (SAU) est en forte baisse. La diversification de l'activité agricole permettra peut-être de la maintenir sur la can de Barre et le plan de Fontmort. Elle s'amorce aujourd'hui avec la reprise de l'exploitation de la châtaigneraie, le développement de l'élevage bovin dans les vallons relativement doux et aux sols les plus profonds des vallons comme celui de Malzac. Enfin, des fermes équestres participent également à l'entretien d'espaces ouverts



Les prairies dans lesquelles s'installe le genêt côtoient les vastes étendues boisées, environs du col de l'Oumenet.



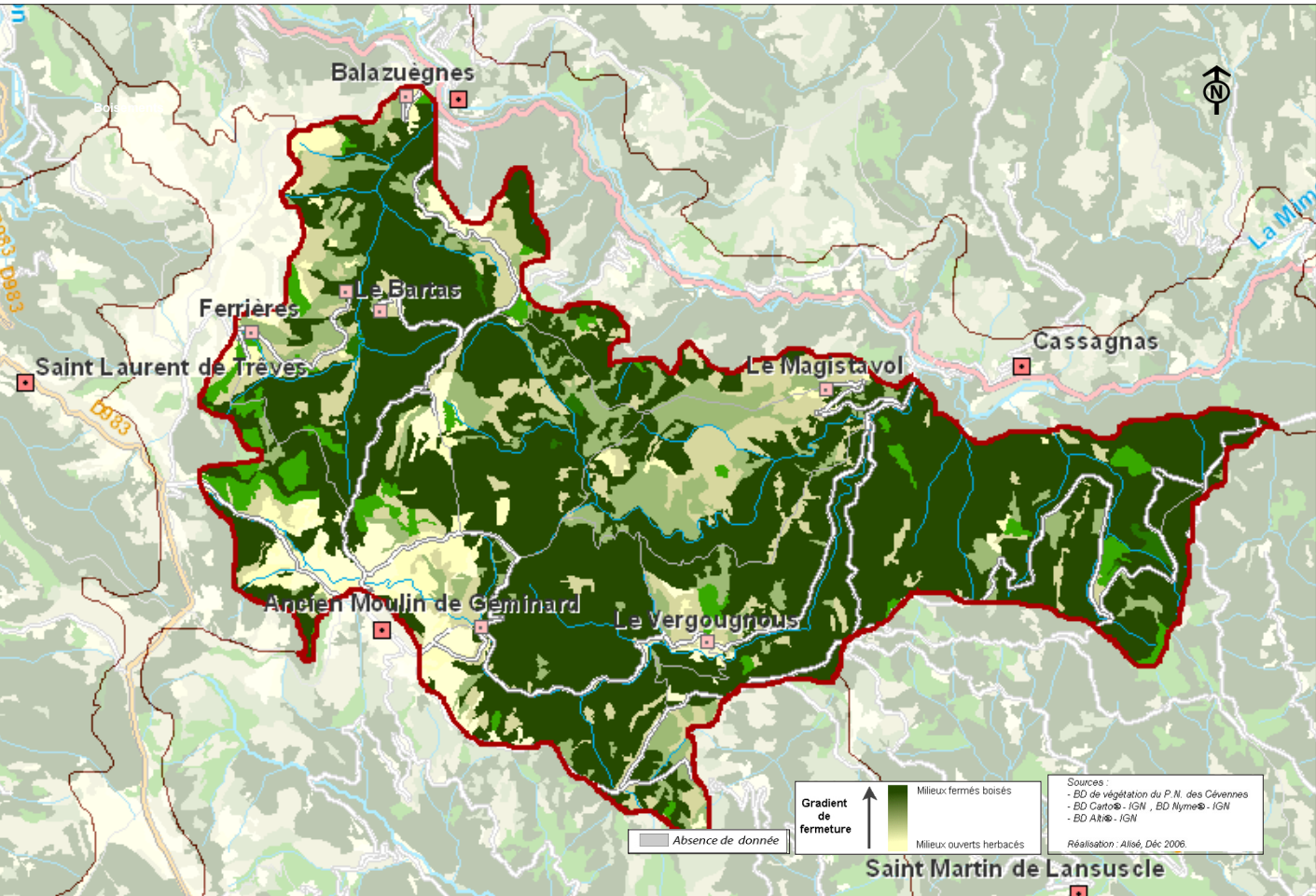
Dans le vallon du Malzac, la ripisylve et les arbres isolés sont une composante de ce paysage au même titre que les prairies à bovins et les cultures fourragères.

Une importante politique de reboisement

Cependant, ces activités complémentaires au pastoralisme ne peuvent suffire à éviter l'avancée des boisements sur les pentes les plus sèches appréciées seulement par les moutons. De plus, d'intenses campagnes de reboisements ont été encouragées par le Fond Forestier National après la Seconde Guerre mondiale. La partie ouest de l'unité, qui est en forêt privée, est aujourd'hui, à l'exception du bois de Malzac, largement couverte de peuplements mono spécifiques de pins noirs. Ces boisements forment une couverture sombre et homogène qui s'étend rapidement.

Un petit patrimoine qui tend à tomber dans l'oubli

Une partie du petit patrimoine, murets, ponts..., est tombée en désuétude car il n'est plus employé et oublié parce que caché par la végétation.



Milieus ouverts et milieux boisés - Situation en 2000

Enjeux paysagers



Lande caillouteuse en voie de fermeture par des boisements de pin noir en bordure du plan de Fontmort (panorama sur la Vallée Française)

Enjeux paysagers généraux

Le maintien des espaces ouverts qui participent à la richesse des paysages et des milieux de ce secteur des hautes cévennes paraît être ici un enjeu prioritaire. Ces paysages ouverts permettent les perceptions visuelles internes et la mise en valeur des vues sur les vallées et massifs environnant le plateau.

L'augmentation des surfaces boisées tend effectivement à fermer les cônes de vision et à complexifier la compréhension de l'unité de paysage. Les points de repère manquent et les lieux de vie se retrouvent isolés.

Les espaces ouverts, et donc les vues, doivent être maintenus par l'activité agricole, la fauche et le pâturage.

La préservation et la restauration des sites bâtis traditionnels et du petit patrimoine rural, ainsi que la mise en valeur des châtaigneraies notamment aux abords des hameaux, enjeux paysagers communs à l'ensemble des vallées cévenoles, sont aussi à prendre en compte.



Elevage ovin sur les pelouses au nord-ouest de la can de Barre



Chevaux dans les grandes landes de la can de Barre



Avancée des pineraies sur les espaces délaissés par l'activité agricole près des Balmes

Agriculture, forêts et espaces naturels

Diversification et circonscription des boisements de résineux

Dans les forêts issues de plantations du Fond Forestier National, la sylviculture devra permettre le retour des essences feuillues en mélange.

Le recul du pastoralisme se fait au profit des espaces boisés, qui se régénèrent naturellement et augmentent rapidement leur surface. C'est surtout le cas des boisements de pins noirs qu'il faudra contenir par la suppression des jeunes sujets et l'entretien des espaces ouverts par les agriculteurs et leurs troupeaux (parcours).

Préservation et valorisation des haies bocagère et des arbres isolés dans les paysages agricoles

Dans la partie agricole du plateau (à l'ouest), les haies et les arbres isolés ont un rôle paysager et écologique : ces éléments structurant peuvent également abriter une faune et une flore spécifiques. Leur recensement sera nécessaire à leur protection et leur gestion.

Préservation et valorisation des paysages de la châtaigneraie

Des châtaigniers remarquables présents dans d'anciennes châtaigneraies, témoins d'une longue période d'exploitation de cette essence dans les Cévennes, seront à valoriser et à préserver dans les zones favorables et à proximité des fermes et hameaux. Le développement de la châtaigneraie à bois pourrait aussi être envisagé.



Vieux châtaigniers aux troncs sculptés par le temps

Patrimoine bâti

Valorisation du bâti traditionnel

Le bâti rural des hameaux et des mas isolés de cette unité de paysage a dans l'ensemble bénéficié d'opérations de restauration de qualité, préservant un fort caractère à ces lieux. La gestion stricte de la réhabilitation, des agrandissements et de la constructibilité notamment pour les bâtiments d'exploitation agricole, autour de ces sites doit être maintenue.

Le retrait de l'activité agricole et de la vie rurale dans certains secteurs ne permet toutefois plus d'assurer l'entretien de certains bâtiments anciens sans usages qui tendent à se dégrader. Un recensement des éléments les plus intéressants de ce patrimoine pourrait être réalisé en vue d'actions de sauvegarde.

Préservation et valorisation du petit patrimoine

Le petit patrimoine est aussi un élément structurant des paysages ruraux. Ils participent à leur compréhension globale et rappellent que ce territoire résulte d'un long façonnement mené par l'homme. Ce petit patrimoine hérité de l'histoire de l'implantation humaine sur le plateau concerne notamment l'exploitation des cours d'eau, la construction de ponts et l'aménagement des pentes à des fins agricoles.

Une partie de ces éléments n'est pas valorisée, voire tend à disparaître d'un paysage qui tend à s'uniformiser du fait du reboisement et des nouvelles pratiques agricoles.

Pour exemple, les coteaux de la partie est de la can de Barre sont étagés par des terrasses de cultures. Ces éléments tendent à disparaître aujourd'hui sous la végétation.

Un inventaire de ces éléments pourrait aussi être réalisé en vue d'actions de sauvegarde et de valorisation.



Le moulin de Géminard



Les boisements de pins noirs assombrissent l'horizon et uniformisent le paysage